

## **Assemblée ordinaire de la Paroisse réformée évangélique française de Bienne**

**18 novembre 2018, 11h, Eglise St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne**

1. Ouverture de l'Assemblée
  - a) vérification du droit de vote
  - b) élection des scrutateurs
  - c) acceptation de l'ordre du jour
2. Démission de la Présidente de l'Assemblée de paroisse et élection du nouveau président de l'Assemblée de paroisse
3. Ratification du PV de l'assemblée du 19 novembre 2017
4. Ressources humaines :
  - a) Présentation de la pasteure Ellen Pagnamenta, future titulaire du poste pastoral à durée indéterminée dès le 1.1.2019
  - b) Ré-élection de la Présidente du Conseil de paroisse
  - c) Ré-élection de deux conseiller-es du Conseil de paroisse
  - d) Election d'une déléguée au Synode d'arrondissement
  - e) Election d'une déléguée au Conseil de la Paroisse générale
5. Budget paroissial 2019, informations
6. Vie de la paroisse, rapports : présidente/coordination colloque/Présences/délégué-e au Synode cantonal. Présentation du document d'orientation de la Paroisse française pour les années à venir.
7. Bâtiments, informations :
  - a) Rénovation de la Source
  - b) Rénovation de la Maison St-Paul
  - c) Rénovation du clocher de l'église du Pasquart
8. Remerciements
9. Divers

Le procès-verbal est en dépôt public (art. 61 du règlement d'organisation de la Paroisse française) à l'administration de la Paroisse Générale de Bienne, Chemin G.-Ischer 11, 2504 Bienne, tél : 032 322 78 11. Il peut être consulté sur demande et pendant les heures d'ouverture du bureau ou être également consulté sur [www.ref-bienne.ch](http://www.ref-bienne.ch). Ce procès-verbal ne sera pas lu durant l'assemblée.

Bienne, le 17 octobre 2018